

# Classement sonore des infrastructures de transports terrestre - 2021

## LES ECORCES



### Catégorie sonore

-  catégorie 1 (empreinte 2 x 300 m)
-  catégorie 2 (empreinte 2 x 250 m)
-  catégorie 3 (empreinte 2 x 100m)
-  catégorie 4 (empreinte 2 x 30 m)
-  catégorie 5 (empreinte 2 x 10m)
-  empreinte\_sonore

Document d'information sans valeur juridique, non opposable aux tiers. En cas de doute se référer aux arrêtés préfectoraux.